

Argumentaire possible pour vos CA de collèges sur la suppression de postes/ rentrée scolaire 2026/2027 dans les Collèges du Pas-de-Calais

* La baisse démographique est une réalité objectivée, que nul ne conteste. La France connaît une baisse continue du nombre d'élèves, phénomène structurel et durable.

Mais la manière dont elle est aujourd'hui traduite en suppressions de postes relève d'un choix politique, et non d'une fatalité technique. **La baisse démographique est une donnée, pas une obligation politique.** La traduction budgétaire de cette baisse est très impactante pour l'Académie de Lille, des suppressions d'ampleur inédite **412 postes supprimés à la rentrée 2026 :**

- 245 dans le premier degré
- 167 dans le second degré
- Aucune autre académie ne connaît une telle baisse
- Niveau jamais atteint depuis 7 ans dans l'académie de Lille
- Ces chiffres sont déjà "corrigés", car les projections initiales étaient encore plus sévères.

* Dans le département du Pas-de-Calais, où les fragilités sociales et scolaires sont fortes, la baisse démographique annoncée pour 2026 de 1 300 collégiens, aurait dû être l'occasion de réduire les effectifs par classe, ce qui est reconnu comme un levier majeur de la réussite scolaire. Moins d'élèves ne signifie pas moins de besoin, bien au contraire :

- IPS national est à 106
- IPS pour le département du Pas-de-Calais : 95,5 (moyenne nationale des collèges 103,4)
- 42 Collèges (dont 32 REP et 10 REP+) pour le département
- Cité Educatives : Arras, Avion, Béthune, Boulogne, Bruay, Calais, Lens et Lievin
- Territoire Educatif Ruraux : Auxi le Château, Fauquembergues, Frévent, Heuchin, Hucqueliers, Pas-en-Artois, Thérouanne et Lumbres

* Le rectorat lui-même reconnaît que la logique strictement démographique ne peut s'appliquer telle quelle, car notre académie concentre, des fragilités sociales fortes, des résultats scolaires inégalitaires, des territoires cumulant difficultés économiques, sanitaires et éducatives : Bassin Minier, Sambre-Avesnois, zones rurales isolées et quartiers prioritaires. **Penser que moins d'élèves équivaut à moins de besoins est une ineptie. La baisse démographique doit au contraire être perçue comme une opportunité à saisir pour relever les défis pédagogiques et démocratiques auxquels l'école républicaine est confrontée aujourd'hui.**

* Une occasion historique manquée, la baisse démographique aurait dû être une opportunité éducative majeure. Elle devient aujourd'hui un levier d'austérité. C'était une réelle opportunité pour réduire les effectifs par classe, car elle reste en France parmi les plus élevés d'Europe, notamment au collège. De réduire durablement le nombre d'élèves par classe est reconnu comme un levier efficace pour lutter contre la difficulté scolaire, prévenir le décrochage, améliorer le climat scolaire, mieux accompagner les élèves à besoins particuliers. **C'est particulièrement vrai dans les territoires populaires, comme notre département.**

* Les suppressions de postes entrent en contradiction directe avec l'école inclusive (ULIS, AESH, accompagnement individualisé), les groupes de besoin, la prise en compte de la santé mentale des élèves, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, le développement de la voie professionnelle adaptée aux réalités locales. **On ne peut pas afficher des priorités éducatives ambitieuses tout en réduisant les moyens humains nécessaires pour les porter.**

* Des effets très concrets dans les collèges du Pas-de-Calais qui se traduiront par des dotations horaires sous tension, des groupes plus chargés, malgré la baisse globale des effectifs, moins de dédoublements,

une fragilisation des projets pédagogiques, culturels et éducatifs, une pression accrue sur les équipes (remplacements, absentéisme, épuisement).

Il est important de rappeler que ce sont les élèves les plus fragiles qui paient en premier.

* Nous nous dirigeons vers une école à deux vitesses. Le risque est clair les établissements favorisés absorberont la baisse et les collèges des territoires populaires verront leurs marges disparaître. **L'égalité républicaine ne consiste pas à donner moins quand il y a moins d'élèves, mais à donner plus quand les besoins sont plus grands.**

* Nous contestons une lecture strictement comptable de la baisse démographique.

Dans le Pas-de-Calais, elle devait être l'occasion de renforcer la réussite scolaire, de réduire les effectifs par classe et de lutter contre les inégalités.

Le choix fait aujourd'hui est un choix politique qui affaiblit l'École publique là où elle est la plus nécessaire.

* La baisse démographique est une réalité, mais elle ne doit pas devenir un facteur d'affaiblissement de l'École publique dans notre département. Les suppressions de postes annoncées appellent donc une vigilance particulière au regard de la réussite des élèves et de l'égalité des chances.

La fermeture d'une classe ou d'une école peut être vécue comme une inégalité mais peut être une opportunité. Dès 2023, nous avons diligenté avec le Rectorat, la Région HDF et le Département du Nord une étude auprès de l'INSEE qui a été rendu public au printemps dernier et présentée lors de la réunion annuelle des principaux de collèges. De plus, le rapport sur le plan collège voté à l'unanimité en Conseil Départemental de janvier 2023 prévoyait un référentiel pour concevoir et exploiter des collèges extensibles et responsables capables de s'adapter notamment aux évolutions régulières des effectifs. C'est pourquoi, le Président est très attaché à maintenir un service public de qualité et fait travailler actuellement les services de la DEC à la recherche de solutions innovantes qui permettent de maintenir une qualité de l'enseignement sur notre territoire départemental et notamment dans les zones rurales